

QUELLES ATTENTES DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

INTRODUCTION

Le recensement général de la population, pour un pays déterminé est une œuvre de base.

Tâche immense, lourde à mettre en œuvre, coûteuse en moyens humains et matériels, le recensement reste aujourd'hui quelque soit l'option politique du pays, à la charge de l'Etat.

Il s'agit d'une action d'infrastructure que personne ne conteste, que chacun utilisera à un moment ou un autre et sous une forme ou une autre.

Action coûteuse, le budget du prochain recensement est évalué à 8 millions de dinars, ses initiateurs cherchent à juste titre à la rentabiliser.

Les questions posées sont donc de savoir : quels sont les utilisateurs actuels et potentiels du recensement ?

Quelles utilisations actuelles et quelles attentes possibles vis à vis du recensement et comment commercialiser cette information immense que recèle le recensement à la fois pour mieux répondre aux besoins des planificateurs, des acteurs économiques et des concepteurs, mais également pour atténuer le coût du recensement directement supporté par la collectivité ?

I. LES UTILISATIONS POSSIBLES DU RECENSEMENT

Je parlerai donc d'abord des utilisations possibles du recensement.

Un recensement est une photographie unique de la société à un instant déterminé.

Cette photographie permet de saisir et de décrire à de multiples niveaux géographiques : la population, sa structure démographique et professionnelle, ses caractéristiques socio-économiques, les caractéristiques de son habitat.

Elle permet également de déterminer la population urbaine, la population rurale, la population des communes et autres circonscriptions administratives.

A partir de là, il est aisé de concevoir que les utilisations possibles du recensement

sont multiples :

- o d'abord nationales : le Ministère du Plan, les différents ministères sectoriels, la STEG, la SONEDE, l'ONAS, les PTT utilisent les données de recensement à des fins planificatrices : la définition de politiques sectorielles, l'évaluation des besoins de base de la population : éducation, santé, logement, l'évaluation du taux de satisfaction de ses besoins, l'évaluation rétrospective des politiques : Dans quelle mesure les politiques sectorielles ont-elles eu l'impact escompté ? ...
- o ensuite locales : la population d'une commune, sa répartition géographique ont des implications légales et économiques au niveau de la commune : montant des subventions versées par le fonds commun des collectivités locales, structure de gestion communale, degré d'équipement des communes, règlements et travaux d'urbanisme, implantation des pharmacies ...
- o enfin économiques : les acteurs économiques recourent aux données du recensement à l'occasion des études de marché, de la définition d'une stratégie de marketing, de la mise en place de structures de commercialisation, bref à l'occasion de toute relation entre l'entreprise et son environnement local.

Il existe également d'autres utilisations des données du recensement :

J'en citerai au-moins deux, celle relative à la recherche et celle enfin des organismes internationaux : bailleurs de fonds, organisations des Nations Unies dans leur appréhension du pays et la définition d'une politique ciblée.

Nous pouvons donc classer les utilisateurs actuels et potentiels des résultats du recensement en quatre catégories :

- a) l'Administration centrale, les offices et entreprises publiques, les agences nationales,
- b) les opérateurs économiques, les concepteurs, les bureaux d'études,
- c) les universitaires et chercheurs
- d) les organisations internationales : Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, ONUDI, OMS, UNICEF, UNESCO ...

II. LES CRITIQUES AU SYSTEME ACTUEL

Dans quelle mesure ces différents utilisateurs trouvent-ils aujourd'hui la réponse la plus adaptée à leur demande en matière de statistiques, de données sur la population et la société tunisiennes ?

L'adaptation de cette réponse à la demande doit être perçue sous de multiples angles :

- o étendue de l'information,
- o célérité de sa mise à disposition,
- o forme de diffusion

Force aujourd'hui est de constater que la Tunisie dispose déjà d'une longue tradition en matière de recensements : cela se traduit par une méthodologie éprouvée, des traitements rodés et des résultats standardisés.

Les critiques qui seront faites au système doivent donc être perçues comme mineures et doivent permettre d'améliorer les choses et non les mettre en place.

Les principales critiques au système actuel, du moins tel que je les perçois en tant qu'utilisateur peuvent être résumées comme suit :

a) **Publication tardive des résultats**

Actuellement le dépouillement du recensement donne lieu à la publication d'un volume "dénombrement" par division administrative, d'une collection régionale de 23 volumes et d'une série de volumes thématiques.

L'ensemble de ces documents relate les résultats du dépouillement général du recensement.

Ce sont donc des résultats très complets, très précis mais dont la publication prend nécessairement du temps. Un temps jugé trop long par les utilisateurs.

On comprend aisément que si la publication de l'ensemble de ces documents peut prendre 2 à 3 ans, il soit gênant de se référer dans la définition d'une politique, dans des études ou dans des recherches à des chiffres relatifs au recensement précédent et donc vieux de 12 à 13 ans.

b) **Faiblesse de la cartographie**

Les résultats du recensement gagneraient à être supportés par des cartes par division administrative.

Aujourd'hui, la faiblesse de la cartographie est une faiblesse nationale et cela se traduit nécessairement au niveau de l'INS.

Si nous comprenons aisément que l'INS ne peut pas se substituer à l'Office de la Cartographie et de la Topographie pour l'établissement de cartes à jour, il n'en est pas moins vrai que l'absence de ces cartes ne facilite ni le travail de l'INS, ni celui des utilisateurs potentiels.

Actuellement l'INS semble utiliser les cartes de la STEG pour la délimitation géographique des secteurs à recenser.

Ces cartes sont surchargées par tous les branchements électriques. Elles ne concernent que les secteurs urbains ou les agglomérations desservis en énergie électrique et on peut se demander dans ces conditions comment a fait l'INS par le passé pour des villes entières qui , comme les centres miniers du Sud Ouest, n'étaient pas alimentées par la STEG et pour les quelles de telles cartes n'existaient donc certainement pas.

c) Exploitation limitée des données du recensement

L'exploitation des résultats du recensement donne lieu aujourd'hui à la publication des différents volumes rappelés plus haut.

Cette exploitation uniforme et standardisée laisse certainement de côté beaucoup d'informations au niveau des grandes agglomérations, au niveau de certaines régions et occulte les analyses de type socio-économique des évolutions notables de la société et de la population.

d) Absence d'utilisation ciblée

Les seuls supports des résultats du recensement sont aujourd'hui les rapports signalés plus haut.

Il est vrai que quiconque semble avoir la possibilité de demander à l'INS des analyses complémentaires et des dépouillements spécifiques sur des sujets précis ou dans le cadre de délimitations géographiques particulières.

Bien que n'ayant pas eu personnellement à expérimenter ce type de relations, je me permets d'émettre des réserves sur leur efficacité.

En effet l'INS reste seul opérateur agissant pour le compte des demandeurs.

C'est à lui de programmer le travail demandé en fonction de ses propres contraintes de plan de charge sans tenir compte nécessairement du degré d'urgence du travail demandé.

III. QUELLES PROPOSITIONS

Le système actuel, malgré les critiques qui lui sont adressées plus haut, répond déjà largement à la demande de ses principaux utilisateurs.

Les propositions qui seront faites ci-après cherchent surtout à en améliorer l'exploitation, à en rapprocher les résultats des utilisateurs et à en moderniser la commercialisation.

∂. Amélioration des données socio-économiques du recensement

Le recensement est une opération lourde et coûteuse.

Elle intervient tous les dix ans. Il faudrait donc la mettre à profit pour saisir non seulement une photographie figée de la population et de la société à un instant donné mais également pour saisir l'évolution dans le temps de certaines variables fondamentales.

L'idée est ici de donner au recensement une dimension dynamique et non plus seulement une dimension statique figée.

A titre d'exemple le recensement peut être l'occasion de connaître le statut juridique de l'occupation du logement (locataire/propriétaire/occupant à titre gratuit) mais également la date de la première accession à la propriété, le mode d'accession à cette propriété (acquisition, construction, héritage ...), l'âge moyen d'accession à la propriété.

De la même manière les phénomènes de migration gagneraient à être mieux étudiés, à être corrélés avec d'autres variables : emploi, acquisition de logement ...

Dans un autre domaine, le recensement peut être l'occasion d'une évaluation rétrospective de certaines politiques fondamentales telles que le planning familial.

Ainsi le recensement pourrait questionner les femmes sur leur recours éventuel à la contraception, les retombées de celle-ci ...

Ce ne sont là que quelques idées. La question est importante et elle justifierait la réalisation d'une enquête rapide auprès d'un échantillon d'utilisateurs : sociologues, démographes, économistes et urbanistes avant de figer le questionnaire support du prochain recensement.

Σ. Amélioration des délais d'accession aux résultats

Comme en toutes choses, le mieux est l'ennemi du bien. Attendre que le dépouillement total du recensement soit terminé pour en publier les résultats risque de vider ces résultats de beaucoup de leur intérêt.

A cela plusieurs remèdes possibles :

- o Publier des premières estimations et les affiner au fur et à mesure de l'avancement du dépouillement comme pour les élections présidentielles ou législatives dans les grands pays démocratiques, des sondages à la sortie des urnes permettent dès la fermeture des bureaux de vote de donner les grandes tendances, de dessiner la géographie de la nouvelle assemblée.

Là aussi des sondages au moment même du recensement devraient permettre d'annoncer le jour même d'achèvement des enquêtes sur le terrain les grandes masses et les grandes tendances.

- o Publier les résultats de divers sondages à des échelles appropriées pour les grandes caractéristiques socio-économiques : catégories socio-

professionnelles, diplômes, activité économique, structure des ménages, logement.

- o Publier des analyses sectorielles sur les grandes tendances de la société et de la population basées sur les résultats de divers sondages à des échelles différentes et appropriées afin de saisir la dimension dynamique du recensement, de répondre à l'attente des utilisateurs et donner matière à réflexion aux décideurs et aux planificateurs.

□. Meilleure exploitation des données

L'idée est ici de sortir du cadre strictement analytique et statistique à un niveau d'analyse plus économique et sociologique.

L'objectif recherché est que le dépouillement des résultats aboutisse dans des délais rapides et sous la responsabilité de l'INS à la publication d'une série de monographies sur des thèmes divers en relation avec les grandes tendances dégagées par le recensement.

Cela suppose la mobilisation de compétences pluridisciplinaires nécessairement extérieures à l'INS dans sa configuration actuelle.

Ces compétences peuvent être recrutées ponctuellement au sein de l'Université, de bureaux d'études ou de consultants individuels.

Pour mieux illustrer mon propos, je voudrais citer là le titre de certaines des monographies publiées par l'INSEE en France suite au recensement de 1990 :

- o Moins d'enfants dans une France qui vieillit
- o Moins de logements neufs, plus de rénovation
- o Population jeune dans les DOM
- o 25 millions d'actifs
- o Population étrangère
- o Sommes nous tous logés à la même enseigne ?
- o Localisation des étrangers

II. Simplification et diversification des modalités d'accès aux données du recensement

A l'ère de la micro-informatique et de la télématique, continuer à limiter la publication des résultats du recensement à des ouvrages, aussi complets soient - il est nécessairement une insuffisance.

Il serait utile de procéder à la publication et à la vente de disquettes tant au niveau national qu'au niveau régional, donnant soit les résultats jusque là publiés, soit également des paquets d'informations de base qui restent à identifier permettant à chacun de mener les dépouillements qui lui sont propres.

Il serait également intéressant de concevoir une forme de commercialisation à travers le minitel.

De même il faudrait absolument trouver une solution au problème de la cartographie et commercialiser des cartes INS supports aux différents résultats.

Les traitements informatiques spécifiques et à la demande devraient être encouragés. Ils gagneraient à être mieux connus et un service particulier devrait leur être dédié au sein de l'INS afin de pouvoir prendre des engagements et les tenir en matière de délais.

CE. Enquête population-emploi

Actuellement deux recensements successifs sont distants de 10 ans.

A mi-période l'enquête population-emploi traite de 100 000 ménages et permet d'actualiser les résultats du recensement sur certaines de ses composantes.

Cette enquête reste par sa taille lourde et onéreuse (probablement entre 500 000 et 1 million de dinars).

On peut se poser à ce niveau la question s'il n'est pas mieux indiqué de remplacer cette enquête par des enquêtes plus légères portant sur 20 000 ménages une fois tous les deux ans et portant sur des échantillons néanmoins représentatifs, ce qui aurait l'avantage pour un même niveau de coûts d'aboutir à une actualisation quasi-permanente de l'image de la société tunisienne.

Voilà quelques unes des réflexions que m'a inspiré le thème qui m'a été proposé.

Certaines d'entr'elles pourraient paraître aux yeux des spécialistes soit naïves, soit irréalistes.

J'espère que dans le lot des critiques et des propositions certaines au-moins pourraient contribuer à rapprocher les statistiques des utilisateurs et à rendre service.

En tout cas c'est bien dans ce sens qu'elles ont été formulées.